

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Malinga : programme chargé pour l'élue au Sénat

Jean-François MAROLA  
Libreville/Gabon

**L**A sénatrice du siège unique du département de la Louetsi-Bibaka et commune de Malinga, nommée par le chef de l'Etat, Rosine Mawanga-Bibalou, a séjourné dernièrement dans sa circonscription politique où elle a mené plusieurs activités.

Occasion surtout pour cette militante du Parti démocratique gabonais (PDG) de se présenter aussi bien aux autorités politico-administratives locales qu'à ses "camarades" du PDG... Au programme, outre la participation aux festivités du 17-Août aux côtés du préfet et des autres élus du coin, des rencontres avec plusieurs composantes de la

société : notables, personnes vivant avec un handicap, élus locaux, veuves et orphelins, confessions religieuses, etc. Puis, elle a effectué une tournée départementale au cours de laquelle elle a échangé avec la base.

Dans l'ensemble, on soulignera qu'au cours de ces rencontres, les sujets abordés ont varié selon la qualité des interlocuteurs. C'est ainsi qu'avec les élus locaux, les auxiliaires de commandement et les agents administratifs, il a essentiellement été question du bilan de la 1re session du Parlement avec un intérêt particulier pour les textes adoptés relatifs à l'élimination des violences faites aux femmes, la modification des Code civil et pénal, etc.

Par ailleurs Rosine Mawanga-Bi-



La sénatrice Rosine Mawanga Bibalou ©, lors de la rencontre avec les élus locaux.

balou et ses hôtes ont abordé les questions liées à l'économie avec l'installation d'une société d'exploitation forestière ; la santé avec les efforts faits au profit du Centre médical de Malinga, l'arrivée des médecins cubains, la dotation en

moyens roulants, etc. Sans oublier les préoccupations relatives aux travaux publics...

Le discours du président Ali Bongo Ondimba devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès n'était pas en reste. La

sénatrice a relayé les grands traits du discours à la Nation du président de la République le 16 août 2021. Elle a notamment insisté sur l'unité, le patriotisme, la cohésion et le vivre-ensemble. Thèmes chers à Ali Bongo Ondimba.

## Kango : le député Menvie M'Obame auprès de sa base politique



Le député Christian Menvie M'Obame © et des Pdgistes locaux lors de sa tournée à Kango.

**C'ÉTAIT** pour rendre compte du travail abattu à l'Assemblée nationale.

C.G.K  
Libreville/Gabon

**P**ROFITANT de l'inter-session parlementaire, le député Christian Menvie M'Obame a échangé dernièrement avec ses électeurs du 1er siège du département du Komo-Kango et de la commune de Kango.

Partout, l'élu national a évoqué les lois votées au Parlement lors de la session ordinaire qui a pris

fin le 30 juin dernier. "Je tiens d'abord à saluer le discours du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lu devant le Parlement réuni en congrès le 25 juin 2021 (...). Un événement majeur et plein de symboles pour la démocratie gabonaise", a-t-il déclaré. Il indiquera par la suite que 39 textes de lois ont été examinés. "Les lois adoptées ont un impact social et économique", a-t-il assuré. Ajoutant que les textes votés portent,

entre autres, sur les nouvelles modalités d'élaboration des pièces d'état civil, la modification de certaines dispositions du Code civil (sur les violences faites aux femmes et les enfants), la révision du Code du travail, etc.

Christian Menvie M'Obame a aussi expliqué que le Parlement siègera désormais en session ordinaire unique, qui s'ouvrira le premier jour ouvrable du mois d'octobre et s'achèvera le dernier jour ouvrable de juin. Il a en outre salué les activités du gouvernement dans son fief politique de Kango. "Le département du Komo-Kango bénéficiera de plusieurs supports au plan scolaire : du préprimaire au primaire et collège, pour pallier le déficit actuel. Je n'oublie pas la construction annoncée avec équipements d'un établissement de réinsertion scolaire (ERS)", a-t-il fait savoir.

Il n'a pas omis la réhabilitation du tronçon routier PK 57-Pont Agoula dont les travaux prévus dans le cadre de la Transgabonaise sont en cours.

S'agissant du Covid-19, il a demandé à ses électeurs de se faire vacciner.

## Koula-Moutou : viabilisation de plus de 500 parcelles



Le député du 1er arrondissement de Koula-Moutou, Blaise Louembe, lançant les travaux d'aménagement.

Damien MADEBE  
Koula-Moutou/Gabon

**D**ÉPUTÉ du 1er arrondissement de la commune de Koula-Moutou, Blaise Louembe a procédé récemment au lancement des travaux de viabilisation de plus de cinq cents parcelles situées à la périphérie de sa circonscription politique. Plus précisément à Indzamba, dans la zone dite "Koula-Moutou II".

Ces travaux, a indiqué l'élu national, s'inscrivent en droite ligne de la vision politique du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. À terme, a-t-il précisé, les

habitants du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo pourront acquérir, par le biais des services locaux de l'habitat et du cadastre, des terrains et satisfaire ainsi leurs rêves de construction. C'est dire qu'à travers cet acte, l'élu de la commune de Koula-Moutou au Palais Léon-Mba va soulager les Koulois et Kouloises qui rencontrent moult difficultés à acquérir une parcelle viabilisée.

Pour le directeur provincial de l'Habitat, Ludovic Maïssa, ces travaux, qui vont s'étaler sur six mois, correspondent au schéma directeur d'aménagement et d'extension de la ville du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. C'est la seconde fois que Blaise Louembe facilite ainsi l'accès des habitants de Koula-Moutou à la propriété. Il y a 10 ans, alors membre du gouvernement, il avait également lancé des travaux de viabilisation de plus de 1 000 parcelles à Indzamba.

Une décennie plus tard, Indzamba est devenu l'une des plus beaux et modernes quartiers de la ville de Koula-Moutou.